



Pour une information plus complète consulter la notice du constructeur

CHARGEUSE 4 roues directionnelles

350



SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

• Moteur	diesel à 4 temps
• Puissance	23 kW
• Système de propulsion	transmission hydrostatique
• Roues motrices / directionnelles	4 / 4
• Vitesse de déplacement AV / AR	0 – 20 km/h
• Dimensions hors tout (avec godet standard)	4035 x 1200 x 1980 mm
• Hauteur de franchissement / de levage	2680 mm
• Hauteur de déversement (godet)	2250 mm
• Poids à vide	1720 kg
• Poids total autorisé en charge	2250 kg
• Largeur godet	1250 mm
• Charge utile (godet)	640 kg
• Charge utile (porte-palettes / levage)	terrain plat : 750 kg terrain accidenté : 560 kg
• Charge utile (porte-palettes / transport)	terrain plat : 970 kg terrain accidenté : 730 kg
• Réservoir carburant	30 l
• Réservoir hydraulique	40 l
• Pression acoustique (LpA) - environnement/conducteur	101/ 82 dB(A)

APPLICATIONS

- Travaux de reprise de matériaux en vrac.
- Déblayage et nivellement de surfaces après terrassement.
- Remblayage de tranchées.
- Déplacement de végétaux dans les travaux d'espaces verts.

ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES OPTIONNELS

- Système d'éclairage et de signalisation pour conduite sur la voie publique.
- Équipements (godet, porte-palettes, fourche à fumier, lame de déneigement, distributeur de sel)
- Accélérateur manuel.
- Dispositif de conduite lente.
- Circuits hydrauliques supplémentaires AV/AR.
- Prises électriques AV/AR.



INTERDICTIONS

- Ne pas utiliser la chargeuse automotrice :
 - avec une charge supérieure à la charge autorisée,
 - pour transporter des personnes (risques de blessures graves).
- Ne pas tracter la machine, même en cas de panne.



SÉCURITÉ DES PERSONNES

- L'utilisateur doit être formé à la conduite d'une chargeuse, ainsi qu'aux règles de sécurité.
- L'opérateur doit être en possession d'une autorisation de conduite et/ou d'un CACES.
- L'utilisation du dumper est interdite aux personnes de moins de 18 ans.
- Respecter les règles élémentaires de sécurité.
- Porter un équipement de protection individuelle adapté aux conditions de travail et à la réglementation locale en vigueur.
- Après et pendant le fonctionnement, éviter tous contacts avec les parties du moteur (risques de graves brûlures).
- Ne pas travailler avec le capot de protection moteur ouvert.
- Ne jamais faire un plein de carburant dans des locaux fermés.
- Le remplissage du réservoir doit être effectué, moteur à l'arrêt, loin de toute flamme, tabac incandescent ou d'étincelles susceptibles de s'enflammer.
- Le système de refroidissement étant sous haute pression, ne jamais ouvrir le réservoir du liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud.
- La batterie contenant de l'acide sulfurique, toujours porter des vêtements et lunettes de protection lors d'interventions sur la batterie.
- Ne jamais rechercher les fuites hydrauliques à mains nues. Porter des gants de protection.
- Éliminer toutes traces de boue, graisse, etc., présentes sur les marchepieds, commandes, pédales, poignées.
- Ne jamais descendre du poste de conduite, moteur en marche.



SÉCURITÉ LIÉE À L'ENVIRONNEMENT

- Prendre garde aux mouvements des autres engins de chantier et aux personnels présents sur la zone de travail. Faire attention aux obstacles et personnes hors du champ de vision du conducteur.
- Garder une distance de sécurité avec les lignes électriques ou câbles sous haute tension (se renseigner pour les distances minimales en fonction de la tension du courant). La machine n'est pas isolée.
- Ne pas fumer dans la cabine.
- En cas de visibilité réduite, se faire guider par une tierce personne.
- Sur un chantier, adapter la vitesse d'exécution en fonction de l'état du terrain et des conditions météorologiques.
- Travailler à l'écart de toutes zones dangereuses (fossés, zones d'éboulement, câbles ou conduites enterrés, etc.).
- Ne pas utiliser la machine en atmosphère explosive, ou près de matières inflammables.

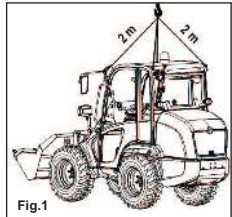


MANUTENTION - TRANSPORT ...

- Utiliser un véhicule de transport adapté au poids de la chargeuse.
- Transborder la chargeuse à l'aide de rampes antidérapantes uniquement si la pente est < 20°. Lever suffisamment le godet pour éviter qu'il ne vienne buter sur les rampes. Conduire la chargeuse au milieu du véhicule de transport avec prudence.

... MANUTENTION - TRANSPORT

- Si la pente est > 20°, transborder la chargeuse à l'aide d'une grue. L'élingage des charges et le guidage des grutiers ne peuvent être effectués que par des personnes expérimentées. Redresser le godet et l'abaisser à la position de transport. Soulever la machine avec prudence.
- Sur la plateforme de transport, caler chaque roue de la chargeuse, devant, derrière et sur le côté et arrimer la chargeuse par les anneaux d'élingage à l'aide de courroies ou de chaînes suffisamment dimensionnées.
- Adapter la vitesse de conduite aux conditions de la route et de la circulation, ainsi qu'au comportement routier du véhicule de transport.



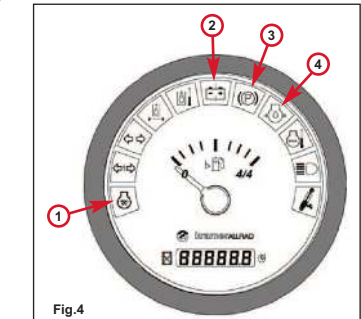
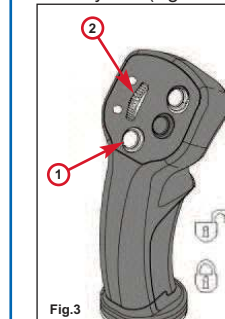
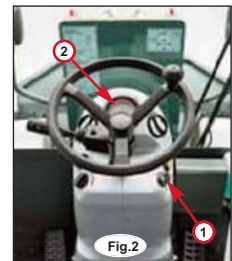
CONTRÔLES PRÉLIMINAIRES

- S'assurer que l'utilisation de la chargeuse est appropriée à la réalisation des travaux à effectuer et que cette utilisation se fera en toute sécurité, conformément à la notice d'instructions (caractéristiques).
- S'assurer que les consignes de sécurité sont respectées.
- Avant toute mise en service, la machine doit subir une vérification visuelle.



MISE EN ROUTE

- S'installer au poste de conduite, régler les rétroviseurs de la machine puis attacher la ceinture de sécurité.
 - Composer, sur le pavé numérique, le code de déblocage de l'antidémarrage fourni à la livraison, valider en appuyant sur " * " .
 - Tourner la clé de contact (Fig.2 - rep.1) jusqu'au premier cran, contrôler sur le tableau de bord (Fig.2 - rep.2) le niveau de carburant ainsi que le bon fonctionnement des voyants.
 - Appuyer sur la touche "point mort" du levier de commande manipulateur (Fig.3 - rep.1).
 - Tourner la clé de contact (Fig.2 - rep.1) jusqu'au deuxième cran et attendre l'extinction du voyant de préchauffage moteur (Fig.4 - rep.1).
- Nota :** Le préchauffage n'est pas nécessaire lorsque le moteur est chaud.
- Tourner et maintenir la clé de contact (Fig.2 - rep.1) au troisième cran, la relâcher dès le démarrage du moteur.
- Nota :** En cas de non démarrage, attendez une minute avant toute nouvelle tentative.
- Laisser chauffer le moteur quelques minutes et s'assurer de l'extinction des voyants (Fig.4 - reps.2 et 4) du tableau de bord.





UTILISATION ...

Recommandations

- Faire attention aux conditions de visibilité réduite et angles morts lors du roulage ou de la manœuvre.
- Conserver une distance de sécurité entre la machine et les obstacles fixes.
- En règle générale, rouler et freiner doucement.
- Adapter la vitesse de déplacement en fonction des conditions du sol, du trafic, de la pente, de la position des personnes et de tout autre facteur qui pourrait causer une collision.
- La charge ne doit pas gêner la visibilité vers l'avant. Se faire guider par une tierce personne lorsque la visibilité n'est pas bonne.
- Lors des déplacements, l'accessoire de l'appareil doit être levé à 20 cm du sol en position transport.
- Lors des déplacements en pente, diriger l'accessoire en charge vers le haut de la pente, en marche avant ou arrière.

Déplacement

- Appuyer sur l'interrupteur de déverrouillage (Fig.6 - rep.1) afin de débloquer le frein de stationnement.
- Nota :** Cet interrupteur possède une sécurité de position. Le voyant de parking (Fig.4 - rep.3) doit s'éteindre.
- Sélectionner le sens de marche en tournant la mollette du levier de commande manipulateur (Fig.3 - rep.2), vers le haut pour avancer (voyant vert du haut allumé) ou vers le bas pour reculer (voyant vert du bas allumé).
- Nota :** Le choix du sens de marche doit toujours se faire machine à l'arrêt, moteur au ralenti.
- Accélérer pour avancer (pédale de droite), la transmission est automatique.
- Freiner pour s'arrêter (pédale de gauche).

Manipulation de charges (Fig.3)

- Le levier de commande manipulateur est situé à la droite du siège.
- Prendre en main le levier de commande manipulateur et le tirer vers le haut afin de déverrouiller la manipulation du bras.
- Pousser le levier de commande manipulateur vers l'AV pour commander le levage de la charge ou le tirer vers l'AR pour en commander l'abaissement.
- Basculer le levier de commande manipulateur vers la gauche pour remplir le godet ou vers la droite pour le vider.
- Nota :** Dans le cas du porte palettes, on parle d'inclinaison de la charge.
- Appuyer sur le levier de commande manipulateur (vers le bas) afin de verrouiller la manipulation du bras dans la position souhaitée.

Changement d'accessoires (Fig.5)

- Le levier de commande accessoire est situé à la droite du levier de commande manipulateur.
- Posez l'accessoire au sol.
- Tirer la bague de verrouillage (Fig.6 - rep.1) vers le haut afin de déverrouiller le vérin hydraulique.
- Pousser le levier de commande accessoire vers l'AV afin de rentrer le vérin de verrouillage de l'attache rapide.
- Lorsque le vérin est complètement rentré, abaisser le bras pour dégager les ergots de position de leur logement.
- Si nécessaire, débrancher les coupleurs hydrauliques (godet 4 en 1 et accessoires en options).
- Reculer la machine en prenant garde au roulage du godet ou à la chute du tablier de fourches lors de la désolidarisation de l'accessoire.
- Le montage d'accessoires s'opère dans l'ordre inverse du démontage.



Fig.5

... UTILISATION

Éléments de commande non détaillés

- Interrupteurs en standard :
 - frein de stationnement (à verrouillage) (Fig.6 - rep.1),
 - projecteur de travail (Fig.6 - rep.2).
- Interrupteurs en option de haut en bas et de gauche à droite (Fig.6) :
 - gyrophare,
 - feux de détresse, circuit hydraulique supplémentaire, prise électrique AV,
 - stabilisateur de charge, fonction supplémentaire du circuit hydraulique supplémentaire, essuie-glace,
 - climatisation, vitre AR chauffante.



Fig.6

STOP

ARRÊT ET FIN DES TRAVAUX

- Redresser le godet et l'abaisser à la position de transport.
- Enclencher l'interrupteur de verrouillage (Fig.6 - rep.1) afin de bloquer le frein de stationnement.
- Retirer la clé de contact (Fig.2 - rep.1) et s'assurer que le voyant de l'antidémarrage clignote.
- Fermer les fenêtres, descendre de la chargeuse et refermer la porte.



VÉRIFICATIONS JOURNALIÈRES

- Contrôler les niveaux (huile moteur, huile hydraulique, liquide de refroidissement moteur, état de charge de la batterie).
- Contrôler le bon état de fonctionnement des organes de sécurité (frein de service, frein de stationnement, verrouillage de l'attache rapide des accessoires, alarmes sonores et visuelles, ceinture de sécurité, gyrophare).
- Contrôler visuellement la chargeuse afin de détecter toute détérioration susceptible d'être à l'origine de situations dangereuses (absence de fuites, jeux dans la direction, état et gonflage des pneus, déformation mécanique, état du godet ou des fourches du porte-palettes, verrouillage des portes, vitres latérales et capot-moteur, serrages des boulons, éclairage et système électrique, jeux mécaniques excessifs).

En cas de doute, prévenir votre agence LOXAM.



ENTRETIEN RÉGULIER...

Par le client

- Refaire les niveaux (huile moteur, huile hydraulique, liquide de refroidissement moteur).
- Remplacer les lampes défectueuses (éclairage).

Par LOXAM

contrôles effectués à chaque retour du matériel :

- Bon état de marche des organes de sécurité (frein de service, frein de stationnement, verrouillage de l'attache rapide des accessoires, verrouillage du levier de commande, verrouillage du levier hydraulique, alarmes sonores et visuelles, ceinture de sécurité, gyrophare, extincteur).
- Niveaux (huile moteur, huile hydraulique, liquide de refroidissement moteur).
- État d'usure des flexibles et raccords hydrauliques (absence fuites).
- État des bandages des roues et gonflage des pneus.
- Câbles et faisceaux électriques (absence de corrosion et de dénudement).
- Serrage de la visserie en général.

...ENTRETIEN RÉGULIER

- Clapet à poussière du filtre à air.
 - Filtre à particules du circuit de chauffage.
- tous les six mois, en plus des contrôles précédents :**
- Changer le filtre à air.
 - Changer le filtre d'huile hydraulique.
 - Changer le filtre d'huile moteur.
 - Contrôler l'absence de fuites au niveau du système de refroidissement.
 - Contrôler l'absence de fuites au niveau du système hydraulique.
 - Contrôler l'absence de fuites au niveau de la direction.
 - Contrôler l'absence de fuites au niveau de la transmission.
 - Contrôler l'absence de fuites au niveau du système de freinage.
 - Vidanger le réservoir d'huile et le circuit hydraulique.
 - Graisser les charnières, articulations et ferrures (portes et capot).
 - Graisser le logement oscillant du pont AR.
 - Graisser les logements des moteurs de roue, des ponts AV et AR.
 - Graisser le bras chargeur (notamment le bras de levage, l'attache rapide, la tige de cavage, le levier de cavage et le vérin de cavage).



PANNES ET RÉPARATIONS

- En cas de panne, ne pas procéder à des réparations.
- Prévenir votre agence LOXAM.**



NETTOYAGE

- Nettoyer l'intérieur de la cabine à l'aide d'un aspirateur et d'un chiffon humide.
- Attention :** Ne jamais nettoyer la cabine avec un nettoyeur haute pression, un jet à vapeur ou au jet d'eau, l'eau sous forte pression peut causer des court-circuits et endommager les éléments de commande.
- Nettoyer la ceinture de sécurité à l'aide d'une brosse à brins de chiendent et de l'eau savonneuse.
- Nettoyer l'extérieur de la machine à l'aide d'un nettoyeur haute pression ou un nettoyeur à jet de vapeur.
- Récupérer les carburants, liquides hydrauliques, huiles moteur et liquides de refroidissement qui s'écoulent de la chargeuse avec des récipients appropriés et les éliminer en évitant de polluer l'environnement.



CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

- Les règles et normes ci-après sont applicables dans le cas d'une utilisation normale du matériel :
- Directive machine 84/532/CEE.
 - Directive CE 97/68/CE, modifiée par la directive 2004/26/CE, relatives à la limitation des émissions de gaz et de particules.
 - Directives CE 2000/14/CE, 89/514/CEE et 95/27/CEE relatives à la limitation des émissions sonores



ENVIRONNEMENT

- Emission CO2 conforme aux directives européennes